



Communiqué de presse
La Rochelle, le 22 novembre 2023

Décarbonation de l'aviation générale : Aerospace Valley et l'UAF font le point sur les nouveaux usages et l'évolution des infrastructures aéroportuaires

Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley a organisé le 10 novembre, à la Rochelle, une journée d'échanges et de réflexions dédiée à la décarbonation de l'aviation générale.

Cette journée, inscrite dans le prolongement des Journées MAELE dédiées à la Mobilité Aérienne Légère Verte et Durable organisées en 2022 et 2021 à Bordeaux et Toulouse*, a permis d'étudier particulièrement **les nouveaux usages de l'aviation générale décarbonée et la nécessaire évolution des services et infrastructures des aéroports.**

Avionneurs, opérateurs et aéroports se sont réunis aux côtés de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et des experts d'Aerospace Valley, pour travailler sur les leviers d'attractivité des territoires, les nouveaux usages permis par l'arrivée d'avions bas-carbone, l'évolution des flottes d'avions, ainsi que les énergies et infrastructures à déployer.

Les **avionneurs** présents (Beyond Aero, Daher, Elixir Aircraft, Voltaero) ont présenté les aéronefs en cours de développement ou de commercialisation, les missions envisagées dans la perspective de lignes aériennes régionales décarbonées, l'état d'avancement des technologies embarquées et les besoins en infrastructures pour l'exploitation de ces avions.

De leur côté, les **opérateurs** (AéroPyrénées, Amelia, Green Aerolease, l'Odyssey, Openfly, Sigma Air Mobility) ont ensuite expliqué comment ils envisageaient l'arrivée de ces nouveaux avions dans leurs flottes, pour quelles typologies de missions, et quelles étaient les infrastructures attendues pour réaliser efficacement ces missions.

Ces présentations ont servi à nourrir les ateliers de l'après-midi, au cours desquels **13 aéroports** (Angoulême, Auch, Bordeaux-Mérignac, Cahors, Carcassonne, Jonzac, La Rochelle, Libourne, Niort, Pau, Perpignan, Rochefort et Tarbes) ont travaillé sur leur cas spécifique.

En conclusion de cette journée d'échange et de réflexion :

- **Tous envisagent l'arrivée des avions électriques, se projettent sur les nouveaux usages qui y sont associés, et la nécessaire évolution de leurs infrastructures :** 100% d'entre eux déclarent avoir l'intention d'installer à court terme des bornes de recharge électrique pour avions et véhicules terrestres, quand ce n'est pas déjà fait.
- **Différentes approches sont envisagées :** quand certains souhaitent se positionner pour accueillir les expérimentations d'avions bas-carbone, d'autres souhaitent renforcer les liaisons aériennes vers des hubs en avion décarboné, ou encore émettent le souhait de développer des activités de maintenance liées aux nouvelles propulsions électriques.
- **Le désenclavement des territoires sera permis avec l'arrivée d'avions jusqu'à 19 places,** silencieux et sobres en émissions carbone, et pourra amener certains aéroports à devenir des hubs régionaux. **La complémentarité avec le train** est

aussi un sacré avantage. Le train en France relie très bien des métropoles régionales vers Paris et vice-versa. Cette structure en étoile montre qu'il y a un marché, vers les extrémités des branches de cette étoile, pour de nouvelles capacités de vol. Enfin, l'extension des opérations de nuit grâce à des moteurs électriques et des hélices plus silencieuses ouvre aussi des perspectives nouvelles au fret ou à d'autres missions.

- **Concernant les énergies et infrastructures**, toutes les formes d'énergies permettant de décarboner les activités aériennes ont été abordées. De l'énergie servant à propulser l'avion (énergie électrique via batterie, pile à combustible ou carburants durables), en passant par l'électrification des engins de piste (GSE), la mise en place de stations multi-énergies pour véhicules terrestres (voitures, bus, camions, bennes à ordures) à proximité de l'aérodrome, jusqu'à la production d'électricité photovoltaïque sur leurs plateformes.

« *En rassemblant l'écosystème régional de l'aéronautique, nous avons pu réfléchir ensemble à l'aviation de demain, l'aviation de loisir, d'affaire et régionale de proximité qui va se transformer d'ici 2025-2030 pour s'appliquer ensuite à l'aviation commerciale. Les innovations augurent de nouveaux usages pour le transport aérien de proximité inter ou intra régional tant pour les passagers que pour le fret. Le réseau aéroportuaire français de proximité sera un atout indéniable pour permettre l'émergence de cette aviation régionale de demain et améliorer les connections entre les villes* » a souligné Thomas Juin, président de l'Union des Aéroports Français (UAF), en conclusion de la journée.

**L'initiative MAELE, lancée en novembre 2020 par le Pôle Aerospace Valley et soutenue par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, se concentre sur l'aviation légère, segment parfait des aéronefs pour implanter opérationnellement à court et moyen terme les technologies de décarbonation (électrique et hydrogène). La communauté MAELE compte aujourd'hui plus de 350 acteurs. L'objectif est d'affirmer le leadership de la France dans la construction de l'avion bas-carbone de demain. MAELE est un facilitateur de projets, permettant de financer efficacement les différentes initiatives.*

Contacts Presse

- **UAF** : ANGIOCOM - Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr
- **Aerospace Valley** : Agnès BARDIER – Directrice Communication : bardier@aerospace-valley.com - 06 09 40 02 29

A propos de l'UAF

Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

A propos d'Aerospace Valley

Aerospace Valley est le premier Pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale, unique communauté au monde qui fédère la totalité des acteurs de la chaîne de valeur sur l'ensemble des segments de l'aéronautique et de l'espace, sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Au service des secteurs stratégiques de l'Aéronautique, du Spatial et des Drones et grâce à ses 5 Ecosystèmes d'Excellence - Systèmes Embarqués et Communicants ; Structures, Matériaux et Systèmes Mécaniques ; Propulsion et Energie embarquée ; Ingénierie des données et Intelligence Artificielle ; Industrie du futur – Aerospace Valley est le moteur d'un écosystème solidaire, compétitif et attractif visant à favoriser l'innovation au service de la croissance. Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux pour la performance de ses projets coopératifs de R&D (dont 794 ont été financés depuis la création du Pôle en 2005, pour un montant de 1.9 Mds € investis et 797 M€ d'aides publiques), Aerospace Valley a pour mission d'animer un réseau dynamique de renommée internationale, composé de plus de 835 membres (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, universités et Grandes Ecoles, collectivités, structures de développement économique), dont 590 PME.

Pour en savoir plus : www.aerospace-valley.com